



HAL
open science

Exporter l'expertise urbanistique française. Esquisse d'une histoire à travers ses agents et ses marchés

Clément Orillard

► **To cite this version:**

Clément Orillard. Exporter l'expertise urbanistique française. Esquisse d'une histoire à travers ses agents et ses marchés. Pour mémoire., 2017, HS Automne 2017, pp.92-105. hal-01648670

HAL Id: hal-01648670

<https://hal.science/hal-01648670>

Submitted on 21 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Exporter l'expertise urbanistique française

Esquisse d'une histoire à travers ses agents et ses marchés

Clément Orillard, université Paris-Est, Lab'Urba (EA 3482)

A côté des échanges liés aux réseaux ou aux organismes internationaux, la circulation de l'expertise française en matière d'urbanisme s'est aussi développée à travers des logiques d'exportation-importation qui s'inscrivent dans une histoire longue. Loin de faire un bilan de cette dernière, il s'agira ici d'en esquisser une possible analyse à travers deux pôles empruntant au vocabulaire économique : les agents et les marchés de cette expertise. A partir de cette ambition modeste, interroger les logiques de production et de consommation d'expertise peut se résumer à deux questions : Qui sont les agents exportateurs ? Quels sont les marchés importateurs ?

L'urbanisme est un champ aux limites floues mais dont l'histoire est bornée. Le périmètre choisi ici correspond donc à

toute expertise développée par tout type d'acteur professionnel dans le cadre de politiques publiques en urbanisme ou en aménagement urbain. La période choisie débute avec l'émergence du champ entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, sanctionnée par la stabilisation du vocable « urbanisme » aux alentours de 1910-1920. Si l'étude de l'export et de l'import du XIX^e au XXI^e siècle implique le prisme national, celui-ci n'est pas sans rapport avec l'urbanisme qui a participé de la construction des États-providences nationaux, surtout en France où il est devenu une politique publique nationale en 1943. Les producteurs d'expertise étudiés sont donc des agents dont le siège de l'activité est en France et, en miroir, les différents périmètres nationaux sont abordés comme autant de marchés consommateurs.

Multiplication et renouvellement des agents exportateurs

Plusieurs auteurs ont décrit la nature cumulative de la construction d'un milieu professionnel français de l'urbanisme hétérogène¹. Au delà des professions "pré-urbanistiques" de l'architecte et de l'ingénieur, plusieurs figures d'urbanistes se succèdent : l'ingénieur sanitaire et le producteur de plan du XIX^e siècle à la seconde guerre mondiale, le chargé d'études à partir de la seconde guerre mondiale et enfin les profession-

¹ Voir, en particulier, V. Claude, *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*, Marseille, Parenthèses, 2006.

nels de l'urbanisme opérationnel. Or dans chacune de ces catégories nombre d'acteurs individuels ou collectifs français ont aussi développé une action dans un périmètre bien plus large que celui du territoire national. Ils ont ainsi constitué progressivement un milieu de l'exportation de l'urbanisme français.

Avant l'urbanisme : architectes immigrés et filiales d'entreprises de travaux publics

L'aménagement de l'environnement bâti est marqué en France par la structuration par l'État, relativement tôt, de deux champs professionnels : l'architecture et le génie civil. Or l'exportation de l'expertise française dans ces deux champs s'inscrit dans des modalités différentes.

Milieu dont l'exercice est encore peu formalisé avant la seconde moitié du XX^e siècle en France, l'architecture française s'exporte surtout à travers l'immigration de professionnels français, comme d'autres artistes compatriotes mais aussi comme d'autres architectes européens. L'importance acquise par le classicisme français, puis par le discours issu de l'École nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA) dans les débats architecturaux à travers différents pays, fait que nombre de gouvernements étrangers font appel à des architectes français dès le XVIII^e siècle. Il s'agit souvent de réaliser des programmes d'édifices publics de différentes natures, parfois d'y développer l'enseignement de l'architecture voire de mettre en place localement d'une manière plus ou moins

formelle une administration en charge du patrimoine de l'État. Les aléas politiques que connaît la France durant tout le XIX^e siècle ont pu encourager cette immigration. Elle a pris une forme plus organisée dans le cadre de la « Mission artistique française » constituée en 1816 par Joachim Lebreton qui a joué un rôle clé dans l'émergence d'un milieu artistique professionnel au Brésil².

Au contraire de l'architecture, le monde du génie civil est fortement structuré dès le milieu du XIX^e siècle à travers des formations, notamment celle de l'École nationale des ponts et chaussées (ENPC), et des sociétés privées constituant une véritable industrie des travaux publics. Ces entreprises, soutenues par des capitaux importants et une demande nationale forte, connaissent une croissance très rapide qui leur permet de s'orienter vers les marchés étrangers dès que la demande nationale fléchit vers le milieu du XIX^e siècle, et notamment vers le bassin méditerranéen, l'Europe Centrale, la Russie, puis à partir des années 1880, l'Amérique Latine, la Chine et l'Afrique. Le cas le plus connu est celui de la Société de construction des Batignolles (SCB) fondée en 1846 par Ernest Gouin, formé à l'ENPC, qui compte en 1913 pas moins de onze filiales hors de la métropole dont six hors du périmètre de l'Empire colonial³.

Entre le sanitaire et le plan : la ville de Paris et la Société française des urbanistes (SFU) à l'étranger

La naissance de l'urbanisme en France se déploie sur une longue période allant

de la mise en place de techniques sanitaires dans le cadre de l'hygiénisme dès les années 1850, jusqu'à la définition d'une réglementation basée sur le plan comme outil avec la loi Cornudet de 1919. Deux foyers interconnectés apparaissent comme des lieux clés dans le développement de ces innovations successives qui seront rassemblées sous le vocable "urbanisme". Or tous deux sont aussi des vecteurs clés d'une exportation de l'expertise française dans ce champ. Cette exportation est rapidement importante, ce qui est paradoxal tant la France n'est pas forcément le pays le plus avancé au sein du mouvement international touchant à ces questions par rapport à l'Allemagne, le Royaume Uni ou même la Belgique. En réalité, la force de cette expertise semble s'appuyer sur les positions acquises par l'architecture et le génie civil et français.

Le premier foyer correspond aux administrations municipales qui se structurent dès le XIX^e siècle et en premier lieu, celle de Paris. Le développement de cette dernière est marqué par les travaux d'Hausmann sous le Second Empire qui ont un impact important à l'étranger et qui, tout en étant une systématisation de techniques parfois anciennes, participent du mouvement de modernisation. À côté des importations qui les ont nourris, les services de la ville de Paris développent une véritable action d'exportation.

² L. M. Schwarcz et A. P. Simioni, « La colonie des artistes français à Rio de Janeiro en 1816 : un passé recomposé », *Brésil(s)*, n°10 (2016).

³ R. Park, D. Barjot, *La société de construction des Batignolles. Des origines à la Première Guerre mondiale*, Paris, PUPS, 2005.

Plan directeur d'Istanbul réalisé par Henri Prost, nd. (1935-1950) ©Académie d'architecture/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture du XX^e siècle



tation de ces techniques à la demande de villes étrangères. Cette exportation s'appuie d'abord sur son service des Études et travaux des eaux d'égouts et d'assainissement de la Seine. Ses deux premiers directeurs, les ingénieurs des ponts et chaussées Alfred Durand-Claye et Georges Bechmann, développent ainsi une carrière d'expert essentiellement en

Europe (Angleterre, Italie, Allemagne, Belgique, Hongrie, Roumanie, Grèce mais aussi Egypte).

Au début du XX^e siècle, l'autre service en charge des travaux de modernisation de Paris dans la poursuite de l'œuvre haussmannienne, le service des Promenades et plantations, est lui aussi

sollicité pour développer des missions à l'étranger. L'expertise de son directeur, l'architecte Joseph Antoine Bouvard, et d'un de ses principaux cadres, l'ingénieur-paysagiste Jean-Claude Nicolas Forestier, se déploie sur un périmètre plus vaste (Belgique, Espagne et surtout Empire Ottoman, Argentine, Brésil, Cuba, Maroc). Les missions de ces experts sont courtes la plupart du temps, en général moins d'un an⁴.

Bechmann et Forestier permettent d'aborder le second foyer d'innovations urbaines auquel ils participent aussi : le mouvement militant qui se développe au sein du Musée Social (et participe à la discussion de la loi Cornudet). Les acteurs de ce mouvement déploient rapidement une action à l'étranger qui s'appuie sur l'importance internationale acquise par l'architecture Beaux-Arts. Léon Jaussely fait figure de pionnier en remportant des concours internationaux pour la production de plans de grandes villes (lauréat à Barcelone en 1905 puis remarqué à celui pour le Grand Berlin en 1910)⁵. Ce groupe issu du Musée social fonde en 1911 la Société française des architectes-urbanistes, devenue en 1921 la Société française des urbanistes (SFU) dont trois grandes figures de l'exportation de l'expertise française sont issues.

⁴ B. Landau, « Techniciens parisiens et échanges internationaux » in André Lortie (dir.), *Paris s'exporte. Architecture modèle ou modèles d'architecture*, Paris, Picard, 1995, p.205-215.

⁵ Voir la notice biographique du fond Léon Jaussely, archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine (http://archiwebture.citechailot.fr/fonds/FRAPNo2_JAUSS).

Responsable dès 1913 de la planification des grandes villes du Maroc puis d'Alger, l'architecte Henri Prost est en charge de l'aménagement d'Istanbul de 1936 à 1951⁶. Troisième du concours pour la nouvelle capitale de l'Australie en 1912, l'architecte et sociologue Donat Alfred Agache développe une carrière essentiellement brésilienne à partir de 1932 d'abord à Rio puis pour d'autres villes⁷. Collaborateur de Prost pour le plan d'Alger, l'ingénieur centralien Maurice Rotival déploie, lui aussi, à partir de 1939 l'essentiel de sa pratique à l'étranger notamment à Caracas au Venezuela⁸. Deux autres figures de la SFU diffusent les pratiques urbanistiques françaises dans l'Empire colonial : le cabinet des frères René et Raymond Danger, géomètres et architectes, en Afrique du Nord et au Moyen Orient et l'architecte Louis-Georges Pineau en Indochine⁹. D'autres architectes non membres de la SFU mais ayant une carrière prolifique à l'étranger développent une pratique importante en matière de planification urbaine. Après la conception du *Fairmount Parkway* à Philadelphie dès 1917, Jacques Gréber s'occupe de la planification d'Ottawa, de Montréal et de Québec à partir de 1945¹⁰. Correspondant local du cabinet Danger lors de l'établissement du plan d'extension de Damas à partir de 1932, Michel Ecochard devient directeur du service de l'Urbanisme en Syrie (1940-44) et au Maroc (1947-53) avant d'entamer une carrière d'urbaniste libéral travaillant en Iran, au Sénégal, en Guinée et à nouveau en Syrie et au Liban où il est une figure fondatrice du champ¹¹.

La « fonction étude » en urbanisme intégrée dans la politique de coopération

La Seconde guerre mondiale engage un mouvement d'institutionnalisation de l'urbanisme qui devient l'objet de politiques publiques importantes et donne naissance à un nouveau genre de production préalable à la planification : les études d'urbanisme. L'expertise répondant à cette demande est le produit non plus d'une action individuelle mais plutôt d'acteurs collectifs, dont plusieurs s'inscrivent dans un nouvel activisme qui s'oriente notamment vers le développement du Tiers Monde.

En parallèle, l'État met en place une politique d'actions urbanistiques dans ses colonies en multipliant les missions techniques. Avec la décolonisation, la politique dite de « coopération » prend le relais dans ces territoires nouvellement indépendants, et inclut rapidement des territoires extérieurs à l'ancien Empire. La création d'un Secrétariat des missions d'urbanisme et d'habitat (SMUH) dès 1959, devenu en 1978 l'Agence coopération et aménagement (ACA), permet de coordonner ces missions¹². La mise en place de la « coopération décentralisée » à partir de 1983 touche l'urbanisme en permettant aux collectivités locales et à leurs organismes d'y participer. L'exportation de l'expertise française en urbanisme est ainsi reconfigurée au prisme de ces trois tendances nouvelles.

Une partie importante de cette production d'études est rapidement sous-trai-

tée « en externe » auprès de structures variées. Une partie d'entre elles plonge ses racines dans un militantisme social naturellement intéressé par les pays en développement. Le réseau Economie et humanisme, fondé en 1941 par le père dominicain Joseph Lebret, est à la fois une figure de la transition entre action individuelle et collective et l'un des principaux inventeurs de méthodologies d'enquête sociale développées dès 1945 pour le nouveau ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. En s'appuyant sur le courant social de l'Église catholique, qui innerve l'enseignement et un réseau de conseillers politiques, c'est un acteur majeur de diffusion de ces techniques dans le Tiers Monde, surtout en

⁶ P. Pinon et C. Bilsel (dir.), *From the Imperial Capital to the Republican Modern City : Henri Prost's Planning of Istanbul (1936-1951)*, Istanbul, Istanbul Araştırmaları Enstitüsü, 2010 (version française virtuelle de l'exposition à la Cité de l'architecture et du patrimoine : <https://expositions-virtuelles.citedelarchitecture.fr/prost/00-OUVERTURE.html>).

⁷ D. K. Underwood, « Alfred Agache, French Sociology, and Modern Urbanism in France and Brazil », *Journal of the Society of Architectural Historians* vol. 50 n°2 (1991), p.130-166.

⁸ C. Hein, « Maurice Rotival: French Planning on a World-Scale », *Planning Perspectives* vol.17 n°3 et 4 (2002), p.247-265, 325-344.

⁹ Notices biographiques des fonds Danger frères et fils, Société des plans régulateurs de villes et Louis-Georges Pineau, Cité de l'architecture et du patrimoine (http://archiwebture.citechailot.fr/fonds/FRAPNo2_DANGE - http://archiwebture.citechailot.fr/fonds/FRAPNo2_PINLO).

¹⁰ J. M'Bala, « Prévenir l'exurbanisation : le Plan Gréber de 1950 pour Montréal », *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine* vol.29 n°2 (2001), p.62-70.

¹¹ E. Verdeil, « Michel Ecochard in Lebanon and Syria (1956-1968). The spread of Modernism, the Building of the Independent States and the Rise of Local professionals of planning », communication au 12e congrès de l'Association européenne d'histoire urbaine, Lyon, 2008.

¹² Voir l'historique dans J.-L. Vénard, *Intervention française dans le secteur urbain : en Afrique noire francophone*, Paris, Economica, 1986.

Amérique Latine, notamment au Brésil, mais aussi au Sénégal et au Liban¹³. Une autre structure d'études en urbanisme s'inscrivant dans le réseau du catholicisme social est le Bureau d'études et de réalisations urbaines (BERU) fondé en 1957. Cette coopérative, qui a un rôle majeur en France notamment dans la planification de la Basse Vallée de la Seine, développe très vite une action en Algérie, en Tunisie, en Italie, en Israël, et au Congo Kinshasa¹⁴.

A partir de la fin des années soixante et du début des années soixante-dix, c'est un autre militantisme de gauche et tiers-mondiste qui prend le relais à travers la création de bureaux d'études spécialisés dans les contextes de développement. Appartiennent à cette catégorie le Groupe Huit fondé en 1967 en Tunisie et qui étend son action à partir de 1977 ailleurs en Afrique et en Haïti puis en Chine dans les années quatre-vingt, ou encore ACT consultants, fondé en 1970 à Paris par d'autres militants actifs du développement¹⁵. D'autres organismes généralistes s'occupant de développement valorisent aussi une expertise urbanistique comme le GRET. Le versant activiste de ce militantisme urbanistique se structure avec la fondation en 1983 de l'ONG Association internationale de techniciens, experts et chercheurs (AITEC).

Une autre partie de ces structures d'études est le fruit de la recherche de relais de croissance par des sociétés capitalistiques. Paribas, groupe financier largement impliqué dans le secteur de l'immobilier, fonde en 1948 un bureau

d'étude, l'Omnium technique de l'habitat (OTH). Si des filiales sont rapidement créées en Algérie et au Maroc à la fin de la période coloniale, son action se déploie après la décolonisation sur des marchés d'Europe de l'Ouest, d'Amérique du Nord et d'Amérique Latine notamment à travers la vente de procédés de construction. Celle-ci est dynamisée après le choc pétrolier : la création des filiales OTH International en 1975 et OTH Développement en 1980 renforce sa position en Afrique tout en lui permettant de devenir un acteur clé de l'ingénierie urbaine en Irak, en Egypte et en Arabie Saoudite¹⁶. La SERETES, filiale urbaine de la SERETE, société d'ingénierie fondée en 1947, dispose quant à elle de correspondants en Suisse et en Espagne et d'une filiale au Brésil¹⁷.

L'État a aussi progressivement développé une capacité d'étude « en interne » sous la forme de nouveaux organismes publics ou para-publics en charge de missions d'étude. Certains créés dans le cadre de l'administration coloniale sont directement à destination de l'action dans ce périmètre avant de se développer au-delà. C'est le cas du Bureau central d'étude pour les équipements d'outre mer (BCEOM) créé en 1949¹⁸ comme de la Société d'études pour le développement économique et social (SEDES) créée en 1956 par la Caisse des dépôts et consignations.

La coopération en urbanisme se développe aussi à partir d'organismes agissant sur le territoire national et accumulant ainsi une expertise précieuse. Leur action à l'étranger peut prendre la forme

d'une filiale spécialisée comme lorsque la SCET, filiale en aménagement urbain de la Caisse des dépôts créée en 1955, fonde en 1959 la SCET-Coopération, renommée dix ans plus tard SCET-International¹⁹. Ces missions de coopération, tout en représentant une part non négligeable des études produites, peuvent aussi ne pas être isolées dans un département spécifique. C'est notamment le cas au sein de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (IAURP), créé en 1960, et qui devient en 1976 Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile de France (IAURIF). Malgré une action qui se déploie sur plusieurs continents à partir de 1967, il ne constitue un département chargé de ces actions qu'au début des années quatre-vingts²⁰. Avec la coopération décentralisée, les agences d'urbanisme se lancent en effet elles aussi dans

¹³ D. Pelletier, *Économie et humanisme. De l'utopie communautaire au combat pour le Tiers-Monde (1941-1966)*, Paris, éditions du Cerf, 1996.

¹⁴ M. Prévot, *Catholicisme social et urbanisme. Maurice Ducreux (1924-1985) et la fabrique de la cité*, Rennes, PUR, 2015.

¹⁵ « Hommage à Lucien Godin », site internet du Groupe Huit, 01/06/2016 (<http://groupehuit.com/fr/hommage-%C3%A0-lucien-godin-o>) et Entretien avec Gustave Massiah in T. Paquot (dir.), *Conversations sur la ville et sur l'urbain*, Gollion, InFolio, 2008, p.526-539.

¹⁶ P. Jambard, « Ingénierie, banque et État en France : l'O.T.H. face à la crise des années 1970-1980 », *Entreprises et histoire* n°71 (2013), p.127-136.

¹⁷ Voir V. Claude, op. cit., p.172-173.

¹⁸ Association des anciens et amis du BCEOM, *60 ans au service du développement. Histoire du BCEOM*, Paris, éditions 3A, 2009.

¹⁹ Caisse des dépôts et consignations, *30 ans de coopération internationale*, Paris, Caisse des dépôts et consignations, 1988.

²⁰ « Partenariats et international - Champs géographiques », site internet de l'IAU (<https://www.iau-idf.fr/international/missions-a-linternational/champs-geographiques.html>).

l'action à l'international. Deux vont plus particulièrement développer ce type de missions : l'Agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Lyon à partir de 1991 à Ho Chi Minh Ville, et l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) à partir de 1992 à Phnom Penh après une expérience au Liban dès 1977²¹.

Exporter la fabrique de la ville : assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

A partir des années soixante, l'État puis les collectivités locales se lancent dans la production urbaine avec la constitution d'un milieu de la maîtrise d'ouvrage publique et de la maîtrise d'œuvre urbaines. L'action à l'export des différents acteurs de cette politique d'aménagement, qui passe par divers canaux, est plus contrastée.

A l'image de la SCET, les acteurs publics et para-publics de la maîtrise d'ouvrage urbaine se comportent comme des prestataires d'assistance à maîtrise d'ouvrage locale en exportant des méthodes et des démarches notamment en programmation et montage d'opérations. Dès la fin des années cinquante, l'État constitue des filiales d'études à l'export nommées Sociétés françaises d'études et de réalisations (SOFRE) liées aux principaux maîtres d'ouvrage publics d'infrastructure : la Sofrérail, filiale de la SNCF créée en 1957²², la Sofrétu, filiale de la RATP en 1960²³, rejointes par la Sofréavia en 1969 (aéroports et transport aérien) et la Sofrémer en 1976 (ports et transport

maritime). A côté de celles-ci, des opérateurs publics peuvent aussi s'engager eux-mêmes directement dans l'export comme Aéroports de Paris au début des années soixante-dix.

La réalisation d'opérations d'envergure ou innovantes sur le territoire national suscite aussi progressivement une demande importante de la part d'opérateurs étrangers. Le Groupe central des villes nouvelles (GCVN) fondé en 1970 crée ainsi un poste « architecture, urbanisme, exportation » et fonde en 1984 le Groupement d'Intérêt Economique « Villes Nouvelles de France » (GIE VNF), associant tous les établissements publics d'aménagement de villes nouvelles. Celui-ci intervient en Amérique Latine, en Afrique et en Asie. A partir de 2003, le GIE s'ouvre à d'autres acteurs publics (sociétés d'économie mixte locales, établissements publics d'aménagement de rénovation urbaine etc.) et prend le nom d'« Aménageurs et Développeurs en France » (GIE ADEFrance)²⁴. Dès 1987, les Pact-Arim, organismes para-publics coordonnant les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), développent des missions de coopération avant que ne soit fondé en 1993 le Pact-Arim International qui intervient au Maghreb, en Amérique Latine et en Europe de l'Est²⁵.

A côté de ces acteurs publics ou para-publics, les acteurs privés de la promotion immobilière restent très majoritairement dans un cadre national. Certains, comme les grandes foncières commerciales, s'aventurent au maximum dans

quelques pays européens comme l'Espagne, l'Italie ou la Pologne. En fait, l'expertise privée opérationnelle s'exporte avec le retour au premier plan dans les années quatre-vingt du génie civil et de l'architecture, qui profitent pleinement de la libéralisation en marche de l'économie mondiale.

Les groupes de travaux publics s'appuient sur un acquis, leur action continue à l'international, et bénéficient de la nouvelle conjoncture. Après de nombreuses restructurations et l'arrivée de nouveaux acteurs, le choc pétrolier engage ce milieu à trouver des relais de croissance au-delà du marché national. La position dominante de groupes de BTP français dans le monde comme SGE et Eiffage leur permet de profiter de la libéralisation mondiale des marchés de services urbains²⁶. Ces groupes développent une ingénierie urbaine importante à destination des marchés émergents qui deviennent rapidement des acteurs incontournables.

²¹ Les activités internationales de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise, Lyon, Urbalyon, 2008 et « International », site internet de l'APUR (<http://www.apur.org/activites-internationales>).

²² M. Tessier, « Les actions de coopération internationale de la SNCF pour le transfert de connaissance », *Revue générale des chemins de fer*, juillet-août 1983, p.395-400.

²³ A. Jeux, « La SOFRETU et la coopération technique dans les transports urbains », *Revue générale des chemins de fer*, mars 1983, p.139-144.

²⁴ GIE ADEFrance, *Rapport d'activité*, 2009.

²⁵ E. Salin, « La réhabilitation dans les centres anciens dans les grandes villes du Sud : entre maintien des populations pauvres et tentatives de gentrification ? » in M. Gravari-Barbas (dir.), *Habiter le patrimoine, enjeux, approches, vécu*, Rennes, PUR, 2005, p.281-295.

²⁶ D. Barjot, « Introduction », *Histoire, économie et société*, vol.14 n°2 (1995), pp. 147-161.

Les acteurs de l'architecture profitent eux aussi de la conjoncture mais grâce à une transformation majeure du milieu professionnel. Après le renforcement de la renommée internationale de l'architecture française à travers la politique méditerranéenne de grands travaux, la crise immobilière et les négociations du GATT sur la libéralisation des services posent la question de l'exportation. Très rares sont les agences qui ont alors participé à des missions de coopération préparant une action plus large à l'export comme ARTE Charpentier à Shanghai²⁷. Face au constat de cette faiblesse, le milieu professionnel et la direction de l'Architecture et du patrimoine du ministère de la Culture fondent en 1996 l'association « Architectes français à l'export » (AFEX)²⁸. Quelques agences françaises se rapprochent alors du modèle des grandes agences anglo-saxonnes. Or, comme la plupart de ces agences comptant au moins un associé formé en urbanisme et ayant bénéficié des grandes ZAC lancées en France, elles répondent rapidement à des commandes de maîtrise d'œuvre urbaines notamment en Chine puis en Russie.

Les trois types de marchés importateurs

Lorsque l'on analyse les marchés où s'est déployée l'action à l'international des diverses catégories d'experts

français en urbanisme, trois types successifs semblent émerger. Le premier s'inscrit dans la grande vague de politiques de modernisation, articulée avec la première mondialisation qui va du XIX^e siècle au début de la première guerre mondiale. Le deuxième est issu de la colonisation française puis de la décolonisation. Enfin, le troisième s'inscrit dans la deuxième mondialisation des années soixante-dix à nos jours et les politiques de modernisation des pays dits « émergents ». Pour chaque type, la construction des marchés puise principalement dans des registres différents : culturel pour le premier, politique pour le second, économique pour le troisième.

Les marchés de la modernisation : des constructions politico-culturelles

Au XIX^e siècle, les classes dirigeantes de nombreux pays cherchent à intégrer la mondialisation déployée à partir de l'Europe en transformant leur système politique et économique, et ceci dans le cadre d'une double construction de la nation et de l'Etat. Ces politiques de modernisation s'appuient sur l'adoption d'une culture de la « modernité » produite en Europe depuis le XVIII^e siècle. Très tôt, la France s'affirme comme l'un de ses principaux foyers à travers le saint-simonisme et la philosophie positiviste d'Auguste Comte, qui produisent des discours dont l'aire de réception est structurée à travers la création de l'Alliance française en 1883²⁹. Cette aire correspond à autant de « marchés de la

modernisation » pour l'expertise française, notamment urbaine, que le gouvernement français a pu soutenir dans une concurrence avec l'Angleterre puis avec l'Allemagne³⁰.

Ainsi, l'Asie du XIX^e et du début du XX^e siècle, qui n'est pas une aire de réception du positivisme, n'est pas un marché important pour cette expertise malgré, par exemple, le rôle du centralien Emile Pelegrin dans le développement de l'éclairage public au Japon à partir de la fin des années 1860³¹. Au contraire, en Russie, dans l'Empire ottoman, ou dans les jeunes républiques latino-américaines, cette adhésion à une pensée universaliste française de la modernité apparaît comme la matrice d'une « francophilie » culturelle³² dont

²⁷ P. Clément, « Une longue histoire - ARTE Charpentier et la Chine » in Wenyi Zhou et Pierre Chambon, *De l'architecture à la ville - ARTE Charpentier en Chine 2002-2012*, Paris, ICI Interface, 2012.

²⁸ F. Contenay, *Rapport du groupe de travail architecture et exportation*, Paris, MATET, 1995.

²⁹ F. Chaubet, « L'Alliance française ou la diplomatie de la langue (1883-1914) », *Revue historique*, n°632(2004), p.763-785.

³⁰ Voir A. Novick, « Foreign Hires: French Experts and the Urbanism of Buenos Aires 1907-32 » in Joe Nasr, Mercedes Volait (dir.), *Urbanism: Imported or Exported? Native Aspirations and Foreign Plans*, Chichester, Wiley-Academy, 2003, p.265-289.

³¹ B. Brizay, « La France et les Français au Japon » in P. Bonichon, P. Geny, J. Nêmo (dir.), *Présences françaises outre-mer (XVI^e-XXI^e siècle)*, Tome 1, Paris, ASOM - Karthala, 2012, p.709-717

³² J. Laurent, « La philosophie russe et le positivisme », *Archives de Philosophie*, vol.79 (2016), p. 229-231 ; G. Isiksel et E. Szurek (dir.), *Turcs et Français. Une histoire culturelle, 1860-1960*, Rennes, PUR, 2014 ; D. Roland, *L'Amérique latine et la France. Acteurs et réseaux d'une relation culturelle*, Rennes, PUR, 2011.

l'importation d'expertise française est une conséquence. Mais cette importation a une évolution très contrastée en fonction des pays.

En Russie, l'architecture française occupe une place non négligeable dès le XVIII^e siècle et les entreprises de travaux publics sont fortement présentes du XIX^e au début du XX^e. Mais la Révolution d'Octobre 1917 est un moment de rupture et dans les quelques périodes d'ouverture qui suivent, l'URSS se tourne plus facilement vers l'expertise allemande. Il faut attendre la fin du régime communiste et le boom pétrolier des années 2000 pour que la Russie, devenue économie émergente, renoue avec cette francophilie urbanistique.

Dans le périmètre de l'(Ex-)Empire ottoman, l'usage de l'expertise française est variable. Avec l'avènement de la République de Mustafa Kemal, l'urbanisme turc connaît une période francophile. Consultant officieux du gouvernement dès 1924, Henri Prost est à la tête du bureau d'urbanisme de la ville d'Istanbul de 1936 à 1952³³. René Danger est aussi actif durant la même période en Turquie. Mais l'expertise française est fortement concurrencée par l'expertise allemande, puis par l'expertise nord-américaine qui s'impose, notamment diffusée par les institutions internationales.

En Egypte, nettement marquée par le saint-simonisme, l'usage de l'expertise française s'inscrit dans le temps long. Dès le début du XIX^e siècle, les cadres de l'administration locale en charge de la modernisation du pays, comme le

directeur des Travaux publics Burhan Bey puis le ministre Ali Pasha Mubarak, sont formés en France. Quelques industriels tentent l'aventure comme Charles Lebon qui implante l'éclairage au gaz à Alexandrie et au Caire dans les années 1860. Surtout, de 1867 à 1897, il est fait appel aux cadres du service des promenades et plantations de la ville de Paris, Pierre Barillet-Deschamps et Gustave Delchevalerie, et à d'autres ingénieurs français pour prendre la direction de services en charge de l'aménagement de secteurs importants du Caire³⁴. De la fin du XIX^e siècle à la seconde guerre mondiale, la domination de la Grande Bretagne correspond à une relative éclipse de l'expertise française, mais qui est par la suite de nouveau mobilisée. En 1954, l'étude des transports publics du Caire est confiée à la RATP puis la conception du métro, livré en 1987, à la Sofretu. A partir de 1981, l'IAURIF est missionné par le gouvernement pour mettre au point le schéma directeur du Grand Caire puis pour diverses études qui poursuivent cette réflexion³⁵.

C'est l'Amérique Latine qui apparaît très tôt comme une aire géographique majeure d'importation d'expertise française en urbanisme, malgré une concurrence importante impliquant l'expertise d'abord allemande ou espagnole puis nord-américaine. Le Brésil a une politique précoce d'importation de cette expertise même si elle est discontinuée. L'architecte Grandjean de Montigny, membre de la « Mission artistique française », joue un rôle clé en devenant le premier professeur d'architecture de la

nouvelle académie des Beaux-Arts et en concevant plusieurs projets de bâtiments publics. Au début du XX^e siècle, on assiste aussi à une montée en puissance progressive des entreprises françaises de travaux publics. La Compagnie des Batignolles construit le port de Récife en 1918 puis fonde en 1934 une filiale, Brasilia Obras Publicas (BOP), pour déployer son activité dans le reste de l'Amérique Latine. Durant la même période, de nombreux architectes français s'établissent au Brésil pour répondre aux commandes publiques et privées.

En matière d'urbanisme, l'expertise française est mobilisée très tôt à travers des acteurs clés. De 1862 à 1880, le gouvernement impérial charge un ingénieur civil et botaniste français, Auguste Marie Glaziou, de réaliser une série de nouveaux parcs et espaces publics pour sa capitale³⁶. De 1927 à 1932, l'architecte-urbaniste Donat Alfred Agache produit un plan fondateur pour la mairie progressiste de Rio. A partir de 1941, il devient un des urbanistes officiels de la dictature de l'*Estado Novo* et réalise les plans de Recife, Porto Alegre, Curitiba. De 1947 à 1954, le père Lebreton et le réseau Économie et humanisme lancent leurs premières enquêtes sociales dans

³³ P. Pinon et C. Bilsel (dir.), op. cit.

³⁴ M. Volait, « Making Cairo Modern (1870-1950) : Multiple Models for a European-style Urbanism » in J. Nasr, M. Volait (dir.), op. cit., p.17-50.

³⁵ T. Souami, « Liens interpersonnels et circulation des idées en urbanisme. L'exemple des interventions de l'IAURIF au Caire et à Beyrouth », *Géocarrefour* vol 80 n°3 (2005), p.237-247.

³⁶ M. Da Silva Pereira, « Paris-Rio : le passé américain et le goût du monument » in A.Lortie (dir.), op. cit., p.140-148.

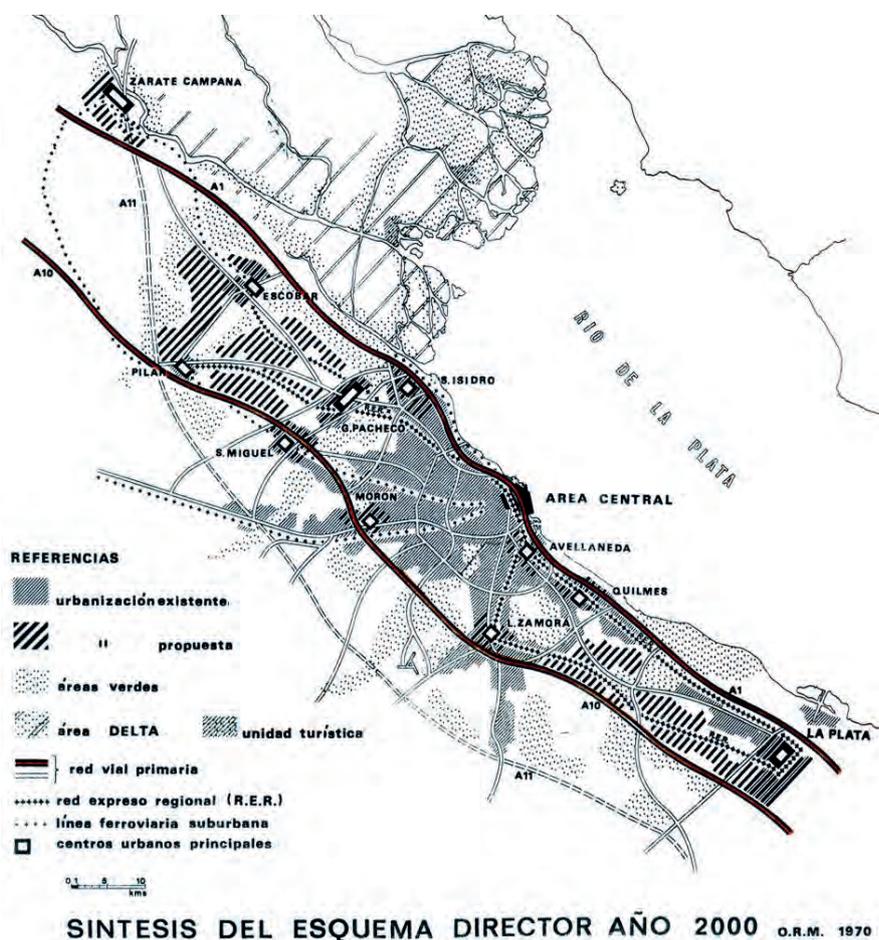
Le Tiers monde à Sao Paulo où ils fondent un bureau d'études, la SAGMACS. A partir de 1977, l'IAURIF travaille au Brésil sur l'étude des transports collectifs de l'État de Sao Paulo avec la Sofrerail puis sur d'autres missions à Brasilia, Rio et Curitiba. Dès 1992, le GIEVNF est aussi largement mobilisé pour des missions très diverses, surtout pour l'État de Sao Paulo.

L'Argentine est le pays qui fait le plus constamment appel à l'expertise française. Dès l'indépendance en 1816, des ingénieurs et architectes français participent à la fondation des services locaux de la construction à la demande des autorités locales. A la fin du XIX^e siècle, l'architecture Beaux-Arts triomphe et plusieurs d'élèves de l'ENSBA développent une carrière argentine³⁷. D'un autre côté, les entreprises françaises de travaux publics jouent un rôle clé dans le marché local, notamment dans la construction portuaire, jusqu'à la première guerre mondiale. L'urbanisme de Buenos Aires se développe dans cette atmosphère très francophile. Dès 1868, le gouvernement argentin fait appel à des professionnels français pour l'aider à bâtir des politiques publiques en matière de conception de jardin, règlement de construction, cadastre, etc. De grands techniciens de la ville de Paris interviennent dans la capitale argentine comme Charles Thays, ancien assistant d'Alphand, directeur des parcs et promenades de Buenos Aires dès 1891, Bouvard, à la tête de la commission pour le premier plan d'aménagement en 1909, ou encore Forestier, expert clé du second plan publié en 1923.

La planification est ensuite laissée aux mains de professionnels locaux, mais la tradition francophile reste importante. Le Corbusier collabore ainsi au plan régulateur de Buenos Aires de 1947. Plus largement, le champ de l'urbanisme en Argentine s'inscrit directement dans la continuité du modèle fran-

çais à travers la figure fondatrice de l'ingénieur Carlo Maria della Paolera, formé en France³⁸. L'importation d'expertise française se renouvelle à partir des années soixante dans le cadre de la politique de coopération. Elle correspond notamment à la mise en place de la planification de l'aire métropolitaine

Schéma directeur « Année 2000 » de la région métropolitaine de Buenos Aires, 1970 ©Presidencia de la Nacion, Argentina



de Buenos Aires à laquelle collaborent dès 1967 l'IAURP puis la Sofrérail pour un projet de RER. Après le retour à la démocratie en 1983, l'IAURIF revient à Buenos Aires pour assister les acteurs de l'aire métropolitaine sur différents sujets. A partir de 1988, le GIEVNF intervient sur un projet de ville nouvelle privée puis sur divers projets d'infrastructure pour des municipalités³⁹. La ville de Buenos Aires fait aussi appel à l'APUR ou au réseau Pact-Arim⁴⁰. La présence continue des entreprises françaises de travaux publics durant tout le XX^e siècle permet à leurs filiales concessionnaires de réseaux urbains de remporter plusieurs marchés lors des privatisations dès 1989.

A côté de ces deux pays, d'autres font appel à l'expertise française. Mais à part le Venezuela, où la planification de Caracas confiée en 1939 et 1946 à Maurice Rotival⁴¹ apparaît comme un événement isolé, il semble que cela soit surtout le cas à partir des années soixante. L'administration de la ville de Mexico missionne la Sofretu pour la mise en place du métro livré à partir de 1969, l'IAURP sur la planification du Grand Mexico à partir de 1982, ou encore le Pact-Arim International pour travailler sur la réhabilitation du centre ancien de Mexico à partir de 1998. Le gouvernement de Bolivie confie en 1977 à un groupement associant notamment l'IAURP et Economie et humanisme une expertise du schéma directeur de la Paz. La ville de Santiago du Chili fait appel dès 1994 à l'APUR pour travailler sur la question du patrimoine. Cette extension du marché latino-américain

s'appuie sur la mise en place de la politique française de coopération et ses aides au développement.

Les marchés du développement : la poursuite d'un héritage controversé

En se constituant un empire colonial très vaste, la France a construit un territoire qu'elle a dû administrer et où les questions urbaines sont devenues majeures du fait de l'accélération de son urbanisation au XX^e siècle. Dès les années vingt, certains espaces sont des terrains privilégiés pour l'expérimentation d'une expertise française en urbanisme. La fin de la seconde guerre mondiale voit la construction d'une administration plus dense en charge du « développement » de la « France d'Outre-Mer ». La reconversion partielle de cette administration après la décolonisation dans la « coopération » contribue à maintenir la demande en expertise française, notamment urbanistique, dans les nouveaux pays indépendants. Cette dépendance, spécificité française, évolue différemment en fonction des aires géographiques.

Dans le Maghreb, le cadre juridique français reste un modèle et l'usage de l'expertise française est relativement constant. Si des professionnels locaux prennent place dans les organismes de planification issus de l'administration coloniale, le déficit local en matière d'études urbaines maintient une présence française. En Algérie, les organismes issus en particulier du Plan de Constantine de 1956 sont conservés,

voire les experts eux-mêmes comme l'architecte Jean de Maisonseul. C'est en 1968 que de nouveaux organismes sont mis en place pour rompre avec l'héritage colonial mais l'expertise française, bien que mise en concurrence avec d'autres, reste présente notamment à travers le travail du BERU sur la région d'Alger pour le Bureau national d'études économiques et techniques⁴². A partir de 1977, l'IAURIF développe une série de missions sur la planification et l'aménagement d'Oran, d'Annaba et surtout d'Alger.

Au Maroc, l'État fonde en 1967 un Centre d'expérimentation, de recherche et de formation (CERF) dirigé par un coopérant français. A partir de 1977, l'IAURIF intervient dans le pays pour ne plus en partir et devenir une des sources majeures d'études urbaines avec près d'une quinzaine de missions. Interviennent aussi la SCET International et le BCEOM ainsi que des bureaux d'études dont certains spécialisés dans l'urbain comme le Groupe Huit. Entre 1985 et 1995, la planification des grandes villes marocaines est même le monopole

³⁷ R. Gutierrez (dir.), *Manifestaciones francesas en Argentina. Del academismo a la modernidad (1889-1960)*, Buenos Aires, CEDODAL, 2011.

³⁸ A. Novick, art. cit.

³⁹ C. Orillard, « Politique française des « villes nouvelles » et études à l'export. Le cas de l'action en Argentine », *Histoire urbaine*, à paraître.

⁴⁰ A. Novick et L. Furlong, « Rénovation sectorielle et logiques résidentielles : le programme RECUP-Boca à Buenos Aires » in M. Memoli, H. Rivière Arc (dir.), *Le pari urbain en Amérique latine. Vivre dans le centre des villes*, Paris, Armand Collin, 2006, p.89-1075.

⁴¹ C. Hein, art. cit.

⁴² S. Almi, *Urbanisme et colonisation. Présence française en Algérie*, Sprimont, Mardaga, 2002.

d'un architecte, Michel Pinseau, qui est un proche du roi⁴³. A partir des années 2000, le Maroc fait appel à l'APUR et à l'Agence d'urbanisme du Grand Lyon. Sa montée en puissance économique se traduisant par une politique de ville nouvelle, il fait appel à des agences d'architecture françaises dont il devient l'un des débouchés à l'export.

Du côté du Machrek, la situation est très contrastée. La Syrie fait appel à Ecochard qui avait travaillé en Syrie et au Liban durant la période mandataire pour le plan directeur de Damas entre 1964 et 1968. Mais c'est au Liban que l'expertise française reste très largement mobilisée jusqu'à nos jours. Dès la fin des années cinquante, le gouvernement fait appel à deux acteurs français pour faire évoluer les documents d'urbanisme de Beyrouth : l'IRFED du père Lebret et de nouveau Ecochard. Le relais est pris par les organismes publics d'études français dans les années soixante-dix. Dès 1972, l'IAURP est appelé par le ministère des Travaux publics pour le schéma directeur du Grand Beyrouth et le développement industriel, et il effectue ainsi une douzaine de missions jusque dans les années 2000. En parallèle, l'APUR participe en 1977 à la mise au point du plan pour le centre de Beyrouth. Le Liban présente même un rare exemple de prise de contrôle d'un acteur français par un acteur local. En 1978, l'entreprise de BTP OGER est reprise par Rafik Hariri, transformée en bureau d'études, redéployée vers le Moyen Orient et utilisée comme appui pour la constitution de la société SOLIDERE en charge de la reconstruction après la guerre civile à partir de 1991⁴⁴.

Les pays d'Afrique sub-saharienne issus de l'Empire constituent l'aire géographique qui reste la plus durablement sous l'emprise de l'expertise française. Cette dernière s'étend même rapidement aux ex-colonies belges et à l'île Maurice. De 1959 à 1964, le Fond d'aide et de coopération finance la poursuite des orientations adoptées lors de la fin de la période coloniale et la construction des nouvelles capitales auxquelles participent des bureaux d'étude français comme la SETAP à Abidjan en 1960. Puis le SMUH monte en puissance dans ces territoires dès 1965. Il apporte un appui technique et anime plusieurs équipes permanentes comme le BNEDT à Abidjan, le BEAU à Kinshasa ou le MATIM à l'île Maurice. Dans d'autres villes, il participe au lancement de missions d'urbanisme ou coordonne des études dans d'autres. Ici encore, la SCET International et le BCEOM participent largement aux études urbaines et à la planification⁴⁵. C'est aussi le cas de bureaux d'études spécialisés dans la coopération comme le Groupe Huit ou le Centre africain des sciences humaines appliquées à Abidjan, et d'autres non spécialisés comme le BERU à Kinshasa ou encore la Compagnie d'études économiques et de gestion industrielle à Abidjan. L'IAURIF prend aussi place parmi ces producteurs d'études dès les années soixante-dix et nombre d'agences d'urbanisme françaises lui emboîtent le pas avec les débuts de la coopération décentralisée.

Enfin, le périmètre indo-chinois est un cas particulier. Après les conflits, la demande d'expertise se réoriente vers l'aide technique des pays "frères" com-

munistes, celle de l'URSS notamment pour le Vietnam. Mais, dans les années quatre-vingt, avec la fin de cette aide et leur politique d'ouverture, ces pays font appel de nouveau à l'expertise française. La coopération décentralisée joue ici aussi pleinement son rôle, l'IAURIF effectuant sept missions à Hanoi de 1990 à 2002 et l'APUR s'impliquant à Phnom Penh de 1992 à 2009 ainsi que pour des missions plus courtes à Vientiane et Ho Chi Minh Ville. Au Vietnam, l'exportation d'expertise urbanistique s'inscrit désormais dans une nouvelle perspective, celle de l'émergence économique.

Les marchés de l'émergence : une logique politico-économique

Dans les années soixante-dix, des pays de régions sous-développées s'appuient sur certaines ressources importantes ou sur une dynamique économique très favorable pour mettre en place une planification étatique forte de leur développement socio-économique, basée notamment sur l'importation d'expertise étrangère⁴⁶. Dans certains de ces marchés, les experts français acquièrent

⁴³ P. Philibert, « Maroc : des études urbaines saisies par le changement ? », *Géocarrefour* vol.85 n°4 (2010), p.323-331.

⁴⁴ E. Verdeil, *Une ville et ses urbanistes : Beyrouth en reconstruction*, thèse de doctorat, Paris 1, 2002 et Eric Verdeil, *Beyrouth et ses urbanistes. Une ville en plan (1946-1975)*, Beyrouth, Presses de l'IFPO, 2011.

⁴⁵ J.-L. Vénard, op. cit. et L. Haguenaer-Caceres, « Construire à l'étranger. Le rôle de la SCET Coopération en Côte d'Ivoire de 1959 à 1976 », *Histoire urbaine* n°23 (2008), p.145-159.

⁴⁶ Voir C. Jaffrelot (dir.), *L'enjeu mondial. Les pays émergents*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.

une place non négligeable. La France est alors une puissance économique importante, fondatrice du G7 en 1976, et développant une politique géostratégique autonome au sein du camp occidental. Surtout, sous Valéry Giscard d'Estaing, l'aide technique est réorientée vers le soutien à l'économie française en particulier à travers l'approvisionnement en pétrole et le développement de marchés, réorientations en partie conservées sous François Mitterrand⁴⁷. Le déploiement de ces « marchés de l'émergence », bien que passant souvent par la signature d'accords de coopération culturelle, scientifique et technique, est donc d'abord sous-tendu non par une adhésion culturelle mais par des intérêts politico-économiques bilatéraux.

Dans le monde arabe dont la France est proche depuis 1964, la demande d'expertise est liée à la montée en puissance économique de plusieurs pays à la suite du choc pétrolier, notamment ceux de la péninsule arabique. Dès les années soixante, quelques architectes français sont en charge de projets d'équipements publics dans certains pays. S'ils se situent hors de l'ancien périmètre du mandat français au Proche Orient, cette exportation de l'expertise peut cependant s'appuyer sur l'expérience française au Liban ou en Syrie. Après avoir été lauréat du concours pour le musée national du Koweït, Michel Ecochard réalise ainsi en 1973 avec une équipe franco-libanaise le plan de la nouvelle capitale du Sultanat d'Oman. Aéroports de Paris obtient l'un de ses premiers contrats à l'export en 1974 pour la conception et la réalisation de l'aéroport d'Abu Dhabi.

C'est surtout l'Arabie Saoudite, signataire dès 1963 d'un accord bilatéral de coopération, qui fait un usage important de cette expertise. En 1976, elle lance un appel d'offre pour l'étude de la planification des six principales agglomérations du pays dont trois impliquent des bureaux d'études français : la SCET International avec la SEDES pour la capitale, Riyad, la SERETE pour Jizzah, et OTH secondant l'agence saoudienne IDEA pour la ville nouvelle industrielle de Yanbu⁴⁸. L'IAURIF participe aussi à ces trois études. La coopération française marque le pas dans les années quatre-vingt-dix bien que le GIEVNF obtienne en 2000 une mission d'appui à l'équipe d'urbanistes locaux pour le nouveau plan de Riyad.

L'Asie, cœur de ces « marchés émergents », est dominée par l'aide technique japonaise depuis les années cinquante. Pourtant l'expertise française conquiert de nouvelles positions à partir de la fin des années soixante-dix. C'est le cas de l'Asie du Sud-Est et notamment de l'Indonésie. Si ce pays fait appel à une filiale de Schneider & Cie pour réaliser cinq des plus importants ports du pays dès 1957, c'est à partir de 1972 que son gouvernement cherche l'appui économique de la France. Suite au choc pétrolier, le gouvernement de Valéry Giscard d'Estaing en fait un partenaire majeur, partenariat poursuivi sous François Mitterrand du fait de la proximité de ce pays avec le Vietnam. Aéroports de Paris et Sofréavia remportent en 1976 le contrat d'étude du nouvel aéroport de Djakarta prolongé par l'étude de plusieurs aéroports régionaux. En 1982, cette coopération

prend une autre dimension avec l'accord de coopération bilatérale d'aide technique signé entre les ministres français et indonésien en charge de l'urbanisme. Dans ce cadre, le GIEVNF mène de 1984 à 1989 sa première expérience d'assistance technique pour la conception d'une ville nouvelle, Bekaci, dans l'agglomération de Djakarta, avec notamment OTH et Economie et Humanisme. Entre 1994 et 1996, la Sofrerail puis Systra sont chargés de la planification d'une ligne à grande vitesse pour l'île de Java. L'accord inclut aussi un volet de formation d'urbanistes indonésiens en France.

En Malaisie, pays frère et rival de l'Indonésie, l'imaginaire haussmannien semble aussi jouer un rôle clé dans le choix par le gouvernement, en 1995, de l'agence d'architecture Dubus-Richez pour participer à la conception de la future nouvelle capitale Putrajaya, puis en 1997 dans l'implication de l'agence Viguier pour la ville nouvelle de Bandar Nusajaya en face de Singapour. En Thaïlande, les expériences sont plus éparées : Bouygues est choisi en 1990 pour construire la ville nouvelle de Muang Thong Thani (conçue par une équipe australienne) puis le GIEVNF est

⁴⁷ F. Godement, « Une politique française pour l'Asie-Pacifique ? », *Politique étrangère* 1995/4, p.959-970 et H. Terres, « Le « pivot » français vers l'Asie : une ébauche déjà dépassée ? », *Politique étrangère* 2016/1, p. 177-188.

⁴⁸ Sur Riyad, voir B. George et L.-P. van der Brulle, « Riyadh, architectes français en Arabie Saoudite » in M. Culot et J.-M. Thiveaud, *Architectures françaises outre-mer*, Liège, Mardaga, 1992, p.206-219 et P. Menoret, *Royaume d'asphalte : Jeunesse en révolte à Riyad*, Paris, La Découverte, 2016.

Dubus & Richez, Plan masse de la ville nouvelle de Putrajaya, nouvelle capitale administrative de Malaisie, 1997 ©Dubus & Associés



chargé en 1996 de concevoir l'aménagement d'un vaste terrain de l'Université Chulalongkorn dans le centre de Bangkok. Mais ces actions sont stoppées par la crise économique asiatique⁴⁹.

La percée française en Asie touche aussi et surtout le monde chinois. A Taiwan, c'est suite au choix de la Sofrerail en 1990 pour la conception de la ligne à grande vitesse Taipeh-Tsioying que l'IAURIF et le GIEVNF sont chargés de l'évaluation de la politique de villes nouvelles qui lui est associée en 1992-1993⁵⁰. Mais c'est en Chine même que cette importation est massive et durable. Après avoir reconnu précocement le régime communiste, la France signe avec ce pays un accord de coopération scientifique dès 1978. C'est dans ce cadre que sont développés les premiers échanges entre experts français et chinois, jusqu'à la visite officielle du ministre français de l'Équipement en 1985 qui scelle une coopération approfondie en urbanisme.

L'importation de l'expertise architecturale débute avec l'aide technique pour la rénovation du quartier de l'ancienne concession française de Shanghai, lancée en 1984. Avec l'AFEX et la création en 1997 d'un Observatoire de l'architecture de la Chine contemporaine, à l'initiative du ministère de la Culture français, elle se développe non seulement à travers des projets d'équipements mais

⁴⁹ Voir O. Petit, *L'influence des villes nouvelles françaises en Asie dans leur rapport avec les idées, les entreprises et les hommes de l'art français*, rapport pour le ministère de l'Équipement, 2002.

⁵⁰ G. Antier, *Près de Taipei : terminus Danhai*, Cahiers de l'IAURIF n°104-105 (1993), p.190-192.

aussi des études de conception urbaine. L'IAURIF effectue des missions d'évaluation des politiques urbanistiques dès 1986 pour le compte des Instituts d'urbanisme de Pékin et de Shanghai. Au total, il réalise plus d'une vingtaine de missions dont certaines ont eu un impact déterminant sur l'urbanisme chinois comme par exemple l'aide technique pour la mise en place de la compétition internationale pour la conception du quartier d'affaires de Pudong à Shanghai en 1992⁵¹. Le GIEVNF effectue lui aussi cinq missions depuis l'étude de la ville historique de Suzhou (1991-94) jusqu'à l'étude de l'aménagement d'un nouveau quartier de Tianjin (2003).

des questions dans la période actuelle de désengagement de l'État mais aussi des autres acteurs publics.

Au-delà de l'expertise professionnelle, qui est relativement bien renseignée même si les données sont fragmentées et parfois manquantes, l'urbanisme français s'est aussi exporté à travers la formation c'est à dire le public international de ses instituts et écoles et la diffusion du ou des modèles sur lesquels sont basés ces derniers. Les études encore très limitées sur ce sujet semblent montrer que ce secteur est aussi fortement marqué par cette dimension internationale⁵². ❖

Conclusion

L'exportation est donc un fait majeur de l'urbanisme français. Depuis ses origines et tout au long de son histoire, la plupart de ses acteurs clés, qu'ils soient individuels ou collectifs, ont eu une action à l'international qui est souvent non négligeable dans le développement de leurs pratiques. Dans plusieurs pays de différents continents, ces acteurs se sont relayés au cours du XX^e siècle dans l'établissement puis le maintien d'une importation de l'expertise française.

Dans cette histoire, les acteurs publics, et au premier rang l'État, jouent un rôle central. Les données manquent pour la période précédant la seconde guerre mondiale mais sont éclatantes pour la période qui suit jusqu'à nos jours, malgré la décentralisation des années quatre-vingts - ce qui ne manque pas de poser

⁵¹ C. Henriot, « Les politiques chinoises de villes nouvelles : trajectoire et ajustements de l'action publique urbaine à Shanghai », *Géocarrefour* vol.90 n°1 (2015), p.27-38.

⁵² M. Jolé, *Histoire turque de l'Institut d'urbanisme de Paris. Des étudiants de 1919 à 1969*, Istanbul, IFEA, 2016.